



Flash info élus

N° 2 - Janvier 2017

Mesdames, Messieurs les élus,

Compte-tenu des basses températures annoncées jusqu'au début de la semaine prochaine, j'ai pris toutes les dispositions nécessaires afin que la mise à l'abri des sans domicile fixe et des personnes fragiles soit pleinement assurées durant cette période de grand froid.

En complément des 52 places ouvertes en continu pendant l'hiver, la salle Royal au Mans a été mise à disposition depuis le lundi 16 janvier 2017. Cette salle a été équipée de manière à accueillir 20 personnes mais pourra être dotée de lits supplémentaires si besoin.

A ce jour, les places d'hébergement d'urgence sont réparties comme suit :

- 56 places sur l'agglomération du Mans au sein du Foyer Noguès, du foyer René Clair et de la salle Royal ;
- en milieu rural : 16 places réparties sur tout le territoire (La Flèche, Beaumont-sur-Sarthe, Montval sur Loir...).

Je vous invite à signaler au 115 (24H/24, 7jours/7) toute situation difficile dont vous pourriez avoir connaissance et à rappeler à l'ensemble de vos concitoyens que chacun peut signaler des personnes en difficulté grâce à ce numéro.

Durant cette période, chacun doit également faire preuve de solidarité et adopter des comportements adaptés pour le bien de tous :

- Eviter de se déplacer à l'extérieur, notamment le soir.
- Limiter les efforts physiques et les activités à l'extérieur. Le froid demande des efforts supplémentaires au corps, notamment au cœur.
- Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu.
- Se nourrir convenablement et ne pas consommer d'alcool : l'ébriété fait disparaître les signaux d'alerte liés au froid.
- Maintenir la température ambiante des domiciles à un niveau convenable d'environ 19 degrés.
- Economiser l'énergie (décaler l'usage des appareils électriques aux heures de basse consommation, ne pas laisser d'appareils en veille, éteindre les lumières, ...).
- En cas de sortie : adapter son habillement en se couvrant les parties du corps les plus sensibles au froid : les pieds, les mains, le cou et la tête. De bonnes chaussures permettent d'éviter les chutes.

Corinne ORZECOWSKI,
Préfète de la Sarthe